



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Douzième session ordinaire

Rome, 19-23 octobre 2009

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2017 POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

1. À sa onzième session ordinaire, la Commission a adopté un Programme de travail pluriannuel détaillant les principales réalisations et objectifs d'étape à atteindre pour ses cinq prochaines sessions.¹ Elle a souligné la nécessité d'élaborer un plan détaillé, en identifiant les processus nécessaires à la réalisation de ces objectifs, et elle a demandé à son Secrétaire et à son Président de préparer un tel plan durant l'intersession, en consultation avec les groupes régionaux de la FAO, et de le lui soumettre pour examen. Elle a demandé à ses groupes de travail technique intergouvernementaux sur les plantes et les animaux d'apporter leur contribution à l'élaboration de ce plan, dans leurs domaines de compétence respectifs, lors de leurs prochaines réunions.²
2. Le Secrétariat de la Commission et son Président ont élaboré, en consultation avec le Bureau, un projet de Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel. Conformément aux recommandations de la Commission, un certain nombre de consultations se sont tenues durant la préparation du projet de plan stratégique. A sa deuxième réunion, le Bureau a examiné le projet de plan stratégique à la lumière des observations reçues durant les consultations. Le présent document détaille le projet consolidé de Plan stratégique. Le tableau 2 rappelle succinctement les différentes étapes du processus de consultation.
3. La Commission pourra souhaiter:
 - i) examiner le projet de Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel, en vue de son adoption;
 - ii) prendre note avec satisfaction de ce Plan stratégique 2010-2017 comme cadre de planification destiné à aider les membres de la Commission, le Bureau et le Secrétariat de la Commission, la FAO et les autres organisations à programmer leurs contributions à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel;
 - iii) souligner l'importance d'un réexamen du Plan stratégique 2010-2017 lors des prochaines sessions;

¹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 90.

² CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 91.

- iv) demander à la FAO de déterminer les modalités de coopération avec les organisations internationales pertinentes pour appuyer l'exécution du Plan stratégique 2010-2017 et d'inviter les Nations Unies et les organisations intergouvernementales, les instituts internationaux de recherche agronomique et les organisations scientifiques, les organisations de la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé, les points focaux et les réseaux régionaux pour les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que les institutions de financement appropriées à contribuer activement à l'exécution du Plan stratégique 2010-2017 et à l'intégrer dans la planification de leurs activités; et
- v) recommander à la FAO d'étudier la possibilité d'établir un Fonds fiduciaire pour permettre aux délégués des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, ainsi que des pays à économie en transition, de participer aux sessions de la Commission, en prenant autant que possible en compte le mandat élargi de la Commission.

**PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2017
POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
<i>Vision, mission, buts et objectifs stratégiques</i>	
I. Introduction	1 - 4
II. Finalité du Plan stratégique	5 - 7
III. Préparation du Plan stratégique	8
IV. Examen du Plan stratégique	9
V. Le Plan stratégique comme outil d'exécution	10 - 17
<i>Annexe 1:</i>	<i>Processus requis pour atteindre les principaux résultats et objectifs d'étape inscrits dans le Programme de travail pluriannuel, et organisations avec lesquelles coopérer</i>
<i>Annexe 2:</i>	<i>Glossaire des sigles</i>

VISION

Conserver la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et promouvoir son utilisation au service de la sécurité alimentaire et du développement durable dans le monde, pour les générations présentes et futures.

MISSION

Consciente du fait que les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont une préoccupation commune de tous les pays car tous dépendent de ressources génétiques originaires d'une autre région ou partie du monde, la Commission s'est donnée pour mission de stopper l'érosion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et d'oeuvrer pour la sécurité alimentaire et le développement durable dans le monde en encourageant l'échange et l'utilisation durable de ces ressources ainsi qu'un partage équitable et juste des bénéfices qui en découlent.

BUTS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

But 1: La Commission a un rôle de coordination et traite des questions sectorielles et transversales ainsi que des aspects de politique générale liés à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques importantes pour l'alimentation et l'agriculture.

- La Commission oriente et supervise les politiques, programmes et activités de la FAO dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Dans ce contexte, elle prend en compte les Domaines d'action prioritaires et les résultats attendus du Cadre stratégique et du Plan à moyen terme de la FAO.
- La Commission assure une veille permanente des questions pertinentes traitées dans d'autres forums, concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que le partage équitable et juste des bénéfices qui en découlent.

But 2: La Commission surveille l'état des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde.

- La Commission supervise la préparation périodique des évaluations de l'état des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde qui doivent déboucher sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, et la mise en place d'un ou plusieurs systèmes d'information mondiaux exhaustifs sur les ressources génétiques pertinentes pour l'appuyer dans cette fonction.

But 3: La Commission oeuvre en faveur d'un consensus international sur des politiques et programmes d'action susceptibles de garantir la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que le partage équitable et juste des bénéfices qui en découlent.

- La Commission offre un forum intergouvernemental de négociation sur les politiques internationales visant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
- La Commission supervise la mise en œuvre et l'actualisation des plans d'action mondiaux et autres instruments visant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que le partage équitable et juste des bénéfices qui en découlent.
- La Commission réagit face aux évolutions constatées dans d'autres forums, le cas échéant.

But 4: La Commission contribue au renforcement des politiques nationales et régionales sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et encourage la coopération dans le domaine du développement des capacités.

- La Commission appuie l'élaboration ou le renforcement des politiques et programmes nationaux et régionaux visant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture,

notamment en facilitant l'exécution des plans d'action mondiaux pour les ressources phytogénétiques et zoogénétiques, et elle établit des mécanismes de coordination pour promouvoir la coopération nationale et régionale entre tous les secteurs et acteurs concernés.

- La Commission identifie les ressources financières, humaines, scientifiques, techniques et technologiques nécessaires et facilite leur mise à disposition de ses membres afin qu'ils puissent contribuer activement à la réalisation des résultats et objectifs d'étape inscrits dans son Programme de travail pluriannuel et à la mise en œuvre des politiques et recommandations qu'elle formule à cet égard.

- La Commission fournit à ses membres un soutien pour l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies et activités destinées à sensibiliser le grand public et promouvoir l'éducation pour une meilleure compréhension de l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et partant une plus large participation des parties prenantes dans la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

But 5: La Commission poursuit et développe la coopération et les partenariats dans le domaine de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

- La Commission facilite et encadre la coopération entre la FAO et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales pertinentes, notamment l'Organe directeur du Traité sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.

- Outre ses activités liées aux ressources phytogénétiques et zoogénétiques, la Commission réunit des partenaires internationaux qui s'occupent des questions de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, dans le but de favoriser les échanges d'expériences et de créer de nouveaux partenariats, en particulier pour tout ce qui touche à la biodiversité forestière et aquatique, aux micro-organismes et aux invertébrés ainsi qu'à leurs interactions.

- La coopération de la Commission avec d'autres instances internationales a pour finalité de s'assurer que les négociations en cours dans d'autres forums s'orientent dans un sens favorable aux besoins spécifiques du secteur agricole, pour toutes les composantes de la diversité biologique importantes pour l'alimentation et l'agriculture.

- La Commission s'efforcera activement d'élargir la participation de toutes les parties prenantes, organisations de la société civile et organisations de producteurs, en particulier des organisations représentatives des femmes et des petits producteurs, des instituts et organismes de sélection ainsi que des organisations des secteurs public et privé concernées par les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

I. INTRODUCTION

1. La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture compte parmi les ressources les plus précieuses de la planète. Plantes cultivées, animaux d'élevage, organismes aquatiques, essences forestières, micro-organismes et invertébrés – des milliers d'espèces et leur variabilité génétique composent la biodiversité des écosystèmes, agricoles et autres, dont dépend la production mondiale de denrées alimentaires. La biodiversité et, plus particulièrement, la diversité génétique continuent d'être menacées et de s'éroder. En perdant ces ressources, l'humanité perd son potentiel d'adaptation à de nouvelles conditions socio-économiques et environnementales telles que la croissance démographique, les besoins nutritionnels et le changement climatique.
2. Préserver la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture est la responsabilité de tous. Consciente de l'importance de la biodiversité pour la sécurité alimentaire mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a créé en 1983 la Commission intergouvernementale des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission). Le mandat initial de la Commission, limité aux *ressources phytogénétiques* pour l'alimentation et l'agriculture, a été élargi par la Conférence de la FAO³, en 1995, pour inclure toutes les composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
3. La Commission, qui compte plus de 170 membres, offre un forum intergouvernemental pour la recherche d'un consensus mondial sur les politiques touchant à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Ses principaux objectifs sont de veiller à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi qu'au partage équitable et juste des bénéfices qui en découlent, pour les générations présentes et futures.
4. Pour s'acquitter de son mandat pluridisciplinaire, la Commission, à sa onzième session ordinaire en 2007, a adopté un Programme de travail pluriannuel détaillant les principales réalisations et objectifs d'étape à atteindre d'ici 2017 (voir *Tableau 1*).⁴ Ce programme permet à la Commission de planifier ses travaux à moyen et long terme dans une perspective stratégique et constitue un outil stratégique pour renforcer la coopération dans le domaine de la biodiversité pour l'alimentation et de l'agriculture, au sein de la FAO comme avec d'autres organisations internationales pertinentes.

II. LA FINALITÉ DU PLAN STRATÉGIQUE

5. En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission a aussi souligné la nécessité d'élaborer un plan détaillé pour atteindre les réalisations et les objectifs d'étape convenus, en identifiant les processus nécessaires et les organisations avec lesquelles coopérer.⁵ La Commission a demandé à son Secrétaire et à son Président d'élaborer un tel plan pendant l'intersession, en consultation avec les groupes régionaux de la FAO, et en prenant aussi en considération les apports des groupes de travail technique intergouvernementaux sur les ressources phytogénétiques et zoogénétiques.
6. Les processus requis pour atteindre les principaux résultats et objectifs d'étape inscrits dans le Programme de travail pluriannuel et les coopérations à rechercher sont détaillés à l'*Annexe 1*. Pour chaque thème sectoriel et transversal, le plan fournit un calendrier indicatif précisant les activités pertinentes et leurs délais d'exécution. Il identifie par ailleurs les organisations internationales avec lesquelles la Commission souhaite voir la FAO coopérer dans le cadre de sa mise en œuvre.
7. Concernant les activités nécessaires à la réalisation des principaux résultats et objectifs d'étape envisagés, le plan est plus spécifique et détaillé dans le cas des sessions rapprochées que dans celui des sessions éloignées. La Commission pourra ainsi préciser ultérieurement les activités nécessaires pour la préparation des sessions futures et donner, à chacune de ses sessions, des orientations plus précises sur les questions à examiner à la session suivante et sur leur traitement.

³ Résolution 3/95 de la Conférence de la FAO.

⁴ CGRFA-11/07/Rapport, *Annexe E*.

⁵ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 91.

Tableau 1: Programme de travail pluriannuel de la Commission: Principaux résultats et objectifs d'étape

	12ème session	13ème session	14ème session	15ème session	16ème session
Ressources phytogénétiques (PGRFA)	Présentation de l' <i>État des ressources phytogénétiques dans le monde</i>	Examen du <i>Plan mondial d'action</i> actualisé pour adoption, et examen de la coopération avec le Traité international			Actualisation de l' <i>État des ressources phytogénétiques dans le monde</i>
Ressources zoogénétiques (AnGR)	Suivi de la Conférence d'Interlaken		Examen de la suite donnée à Interlaken		Actualisation de l' <i>État des ressources zoogénétiques dans le monde</i>
Ressources génétiques aquatiques (AqGR)		Examen des informations disponibles sur les ressources génétiques aquatiques, et des questions clés pour l' <i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>	Présentation de l' <i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>	Développement d'éléments liés au <i>Code de conduite pour une pêche responsable</i> pour conserver une large base génétique et assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques	
Ressources génétiques forestières (FoGR)	Analyse des questions clés en matière de ressources génétiques forestières, pour l' <i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>		Présentation de l' <i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>		
Micro-organismes et invertébrés	Examen de l'étude exploratoire sur les micro-organismes et les invertébrés		Examen des questions clés sur les micro-organismes et les invertébrés	Examen des travaux sur les micro-organismes et les invertébrés	
Questions transversales	Examen des politiques et mécanismes d'accès et de partage des bénéfices pour les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Étudier les moyens [de promouvoir][considérer] l'application et l'intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation des ressources génétiques [comme base de départ pour des travaux futurs tels que l'élaboration de directives, codes de conduite ou toute autre activité]	Examen de toutes les objectifs et indicateurs internationaux pertinents en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	Réflexion sur l'intégration de l'approche écosystémique dans la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche Analyse de la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement	Présentation de l' <i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>
Gestion du Programme de travail pluriannuel		Rapport d'étape/Évaluation périodique/Examen du Programme de travail pluriannuel		Rapport d'étape/Évaluation périodique/Examen du Programme de travail pluriannuel	

III. PRÉPARATION DU PLAN STRATÉGIQUE

8. Le *Tableau 2* rappelle brièvement les différentes étapes des consultations organisées pour recueillir les avis sur le Plan stratégique, en vue de sa finalisation et de sa présentation à la Commission à sa prochaine session, pour examen.

Tableau 2.	Préparation du projet de Plan stratégique pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel
Janvier 2008	Examen des plans stratégiques d'autres organisations/ instruments.
Février 2008	Examen du plan de travail pour l'élaboration du projet de Plan stratégique par le Bureau de la onzième session ordinaire de la Commission.
Août 2008	Préparation de l'avant-projet de Plan stratégique 2010-2017 par le Président et le Secrétaire.
Septembre 2008	Distribution de l'avant-projet de Plan stratégique 2010-2017 aux présidents des Groupes régionaux de la FAO, OIG et ONG, pour commentaires et suggestions.
Janvier 2009	Examen par le Groupe de travail intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa cinquième session, des sections de l'avant-projet de Plan stratégique 2010-2017 ayant trait aux ressources zoogénétiques.
Mars 2009	Finalisation du projet de Plan stratégique 2010-2017 par le Président et le Secrétaire, en étroite collaboration avec les départements concernés de la FAO.
Avril 2009	Consultation des membres du Bureau, puis des Groupes régionaux de la FAO et des organisations internationales appropriées.
Juillet 2009	Examen par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa quatrième session, des sections du projet de Plan stratégique 2010-2017 ayant trait aux ressources phytogénétiques. Examen par le Bureau de la onzième session ordinaire de la Commission du projet de Plan 2010-2017, et finalisation à la lumière des commentaires reçus des Groupes régionaux, des groupes de travail technique intergouvernementaux, des OIG et des ONG.
Octobre 2009	Douzième session ordinaire de la Commission.

IV. ÉVOLUTION DU PLAN STRATÉGIQUE

9. Le Programme de travail pluriannuel recouvre un ensemble de réalisations et d'objectifs d'étape appelé à évoluer en continu et donc souple, que la Commission réexaminera périodiquement. En conséquence, lors de son adoption, la Commission a décidé de le réexaminer à ses treizième et quinzisième sessions ordinaires. Ce sera pour elle l'occasion de revoir et d'ajuster le cas échéant les principaux résultats et objectifs d'étape attendus du Programme de travail pluriannuel, à la lumière des rapports d'étape et des évaluations périodiques du Programme. Les examens décidés permettront aussi à la Commission:

- de mesurer le degré d'avancement de ses travaux;
- d'aborder et d'inclure dans son Programme de travail des questions nouvelles et émergentes dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- de prendre en compte et de répondre à de nouvelles évolutions et processus dans d'autres forums; et
- d'actualiser et d'ajuster en conséquence le Plan stratégique pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel.

V. LE PLAN STRATÉGIQUE COMME OUTIL D'EXÉCUTION

10. Le projet de Plan stratégique 2010-2017 est l'outil principal de la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel de la Commission. Il permet à la Commission de planifier stratégiquement ses travaux à moyen et long terme, de rationaliser l'établissement des rapports et de renforcer et d'harmoniser la coopération dans le domaine de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

11. À l'instar du Programme de travail pluriannuel, le projet de Plan stratégique est structuré par thème, afin que l'utilisateur puisse aisément identifier le processus envisagé pour la réalisation et le suivi d'un objectif d'étape ou résultat particulier en consultant le thème sectoriel ou transversal auquel se rapporte la réalisation ou l'objectif en question. Pour chaque secteur, et pour chaque question transversale, le Plan stratégique prévoit un calendrier indicatif couvrant la totalité des activités et processus à engager pour atteindre un résultat ou objectif d'étape donné. Le Plan stratégique reflète également les recommandations de la Commission en ce qui concerne des travaux futurs ne figurant pas parmi les réalisations et objectifs du Programme de travail pluriannuel.

12. À la fin de chaque chapitre figure une liste des organisations internationales avec lesquelles la FAO serait appelée à établir et renforcer des partenariats pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel.

13. Les principaux résultats et objectifs d'étape inscrits dans le Programme de travail pluriannuel sont indiqués en caractères gras et majuscules pour chaque calendrier.

14. Le Plan stratégique couvre la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel de 2010 à 2017. Toutefois, pour une consultation plus aisée, les calendriers indicatifs reflètent également, dans leur section grisée, les activités, processus et produits dont la finalisation est attendue à la douzième session ordinaire de la Commission.

15. La mise en œuvre du Plan stratégique dépendra très largement du soutien apporté par le Programme de travail et budget de la FAO et de la mobilisation par la FAO de ressources extrabudgétaires, ainsi que des partenariats et des contributions fournies par d'autres organisations internationales. Pour assurer le développement et l'exécution des activités futures pour chaque thème sectoriel ou transversal, le calendrier indicatif précise le moment le plus opportun pour la Commission de se pencher sur la question des ressources disponibles et des besoins.

16. La Commission recommande à la FAO d'étudier la possibilité d'établir un Fonds fiduciaire pour permettre aux délégués des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, ainsi que des pays à économie en transition de participer aux sessions de la Commission, en prenant autant que possible en compte le mandat élargi de la Commission.

ANNEXE I

**PROCESSUS REQUIS POUR ATTEINDRE LES PRINCIPAUX RÉSULTATS ET OBJECTIFS
D'ÉTAPE INSCRITS DANS LE PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL, ET
ORGANISATIONS AVEC LESQUELLES COOPÉRER**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
I. Ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	1 – 4
II. Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	5 – 12
III. Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	13– 19
IV. Ressources génétiques forestières	20 – 25
V. Micro-organismes et invertébrés	26 – 34
VI. Questions transversales	35 – 37
VI. 1 Politiques et mécanismes d'accès et de partage des bénéfices des ressources génétiques pour l'alimentation et agriculture	38 – 40
VI. 2 Application et intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation des ressources génétiques	41 – 43
VI. 3 Objectifs et indicateurs internationaux pertinents pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	44 – 45
VI. 4 Intégration de l'approche écosystémique dans la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des pêches	46 – 49
VI. 5 Examen de la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement	50 – 51
VI. 6 <i>L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	52 – 54
VI. 7 Examen du Programme de travail pluriannuel	55

**PROCESSUS REQUIS POUR ATTEINDRE LES PRINCIPAUX RÉSULTATS ET OBJECTIFS
D'ÉTAPE INSCRITS DANS LE PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL, ET
ORGANISATIONS AVEC LESQUELLES COOPÉRER**

I. RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

1. Depuis sa création en 1983, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture traite des questions liées à la conservation et à l'utilisation durable des ressources phylogénétiques. Afin de faire progresser les activités futures dans ce domaine, en étroite collaboration avec l'Organe directeur du Traité international sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité international), la Commission, à sa onzième session ordinaire, a adopté dans le cadre de son Programme de travail pluriannuel les produits et objectifs d'étape suivants:

- présentation du deuxième *État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CGRFA-12);
- examen de la mise à jour du *Plan d'action mondial* pour adoption, et examen de la coopération avec le Traité international (CGRFA-13); et
- mise à jour de l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CGRFA-16).

2. La Commission, à sa onzième session ordinaire, a aussi recommandé que la FAO passe en revue les éléments du Système mondial de la FAO pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.⁶ Elle a par ailleurs suggéré l'établissement d'un mécanisme de coopération entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international sur ces questions.⁷

3. En outre, la Commission,

à sa dixième session ordinaire,

- (i) a noté que l'examen du *Code de conduite pour la collecte et le transfert du matériel phylogénétique*, y compris sa mise à jour, restait inscrit à l'ordre du jour de la Commission;⁸ et

à sa onzième session ordinaire,

- (ii) a demandé à son Secrétariat de faire rapport à sa prochaine session ordinaire sur les progrès accomplis en ce qui concerne le Mécanisme de facilitation⁹ du *Plan d'action mondial*. Elle a souligné que les activités réalisées dans ce domaine devraient aussi être portées à la connaissance de l'Organe directeur du Traité international, qui les examinera dans le cadre de sa Stratégie de financement;¹⁰
- (iii) a demandé à la FAO de lui présenter à sa douzième session ordinaire une proposition de plan de travail pour l'actualisation du *Plan d'action mondial*, en vue d'examiner le *Plan d'action mondial* à sa treizième session ordinaire;¹¹
- (iv) a déclaré que le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS) devrait être développé davantage dans le contexte de l'établissement du Système mondial d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture relevant du Traité international. Elle s'est déclarée prête à travailler

⁶ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 29.

⁷ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 27.

⁸ CGRFA-10/04/Rapport, paragraphe 31.

⁹ www.globalplanofaction.org.

¹⁰ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 30.

¹¹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 41.

avec l'Organe directeur du Traité international à cet effet. La Commission a par ailleurs invité l'Organe directeur à envisager d'utiliser les mécanismes de partage des informations nationales mis en place dans le cadre du WIEWS, comme contribution au développement de son Système mondial d'information;¹²

- (v) a demandé à la FAO de préparer un document sur les options possibles pour renforcer la sélection végétale dans les pays en développement, en identifiant de nouvelles possibilités de partenariats efficaces entre les secteurs public et privé, avec la participation des Centres du CGIAR;¹³
- (vi) a encouragé la FAO à poursuivre ses travaux afin de renforcer les systèmes semenciers au niveau national, régional et mondial, et a réitéré sa recommandation¹⁴ visant la réalisation d'une analyse des écarts du secteur semencier. L'étude devra traiter de manière équilibrée à la fois les secteurs structuré et non structuré ainsi que les relations entre sélection végétale et systèmes semenciers;¹⁵
- (vii) a demandé d'accorder l'attention voulue aux activités portant sur des plantes cultivées essentielles à la sécurité alimentaire, y compris les plantes cultivées sous-utilisées, et d'en tenir compte dans le Programme de travail pluriannuel.¹⁶

¹² CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 37.

¹³ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 33.

¹⁴ CGRFA-10/05/Rapport, paragraphe 32.

¹⁵ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 34.

¹⁶ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 28.

RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE: CALENDRIER ET PROCESSUS INDICATIFS

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<p>PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</p> <p>MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION MONDIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan des opérations pour la mise à jour du <i>Plan d'action mondial</i>, y compris l'examen des options possibles pour l'adoption du <i>Plan d'action mondial</i> actualisé et un budget indicatif pour la phase préparatoire • Examen du rapport d'étape sur le Mécanisme de facilitation de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i> <p>COOPÉRATION AVEC LE TRAITÉ INTERNATIONAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la Déclaration conjointe d'intention de coopération entre l'Organe directeur du Traité sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture • Examen de l'analyse des domaines de collaboration possibles entre le Traité international, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, le CGIAR et la Commission • Examen de la pertinence des éléments du Système mondial sur les ressources phytogénétiques, notamment à la lumière de la coopération future avec le Traité <p>ACTIVITÉS FUTURES DANS DES DOMAINES TECHNIQUES SÉLECTIONNÉS</p> <p>Examiner les options pour couvrir les aspects suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la sélection végétale dans les pays en développement, à travers notamment le développement des capacités en matière de biotechnologies • Ressources phytogénétiques et systèmes semenciers • Nécessité d'appuyer la conservation <i>in situ</i>, la gestion des semences à la ferme et l'utilisation des ressources phytogénétiques, en particulier dans les pays en développement • Plantes cultivées essentielles pour la sécurité alimentaire au niveau local, national, régional et mondial et pour l'agriculture durable, y compris les plantes cultivées sous-utilisées et négligées • Révision du Code de conduite pour la collecte et le transfert de matériel génétique • Révision des Normes applicables aux banques de gènes ainsi que des règles et réglementations associées, y compris sous l'angle du renforcement de la capacité des pays en développement à satisfaire à ces normes
2010	<p>MISE À JOUR DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions régionales afin d'examiner la mise à jour du <i>Plan d'action mondial</i> • Consultation avec les partenaires sur la mise à jour du <i>Plan d'action mondial</i> dans le but d'identifier les lacunes et les besoins

- Consultation avec le Secrétariat du Traité international
- Préparation du premier projet de *Plan d'action mondial* actualisé

2011

MISE À JOUR DU *PLAN D'ACTION MONDIAL*

- Réunion conjointe du Bureau de la Commission et du Bureau de l'Organe directeur du Traité international pour examiner le premier projet de *Plan d'action mondial* actualisé
- Examen du projet actualisé de *Plan d'action mondial* par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa cinquième session

COOPÉRATION AVEC LE TRAITÉ INTERNATIONAL

- Suite donnée à l'analyse des domaines de collaboration avec d'autres partenaires et à l'examen du Système mondial sur les ressources phylogénétiques: préparation d'un rapport conjoint avec le Secrétariat du Traité sur la coopération future entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international
- Document de cadrage (qui sera élaboré par les Secrétariats de la Commission et du Traité international) avec différentes options pour faciliter la cohérence des politiques et la complémentarité des travaux de la Commission et de l'Organe directeur
- Réunion conjointe du Bureau de la Commission et du Bureau du Traité international pour identifier les domaines de collaboration et examiner le Système mondial

ACTIVITÉS FUTURES DANS DES DOMAINES TECHNIQUES SÉLECTIONNÉS

- Formulation par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques de recommandations sur les travaux futurs à mener concernant la sélection végétale, les systèmes semenciers et les plantes cultivées essentielles pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable

CGRFA-13 /
2011**EXAMEN DU *PLAN D'ACTION MONDIAL* ACTUALISÉ POUR ADOPTION**

- Orientations à fournir pour l'exécution et le suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*
- Examen des indicateurs et suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* actualisé

EXAMEN DE LA COOPÉRATION AVEC LE TRAITÉ INTERNATIONAL

- Analyse de la pertinence des éléments du Système mondial sur les ressources phylogénétiques et orientations sur les activités futures
- Examen de la coordination des activités intergouvernementales de la Commission et de l'Organe directeur du Traité internationale, et de la coopération future

ACTIVITÉS FUTURES DANS DES DOMAINES TECHNIQUES SÉLECTIONNÉS

- Examen des activités futures concernant la sélection végétale, les systèmes semenciers et les plantes cultivées essentielles pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable

EXAMEN DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS FUTURES

- Déterminer les ressources disponibles au titre du Programme ordinaire de la FAO, et la nécessité de faire appel à des ressources extrabudgétaires et autres pour mener à terme les activités futures

2012	<p>EXAMEN DES OPTIONS POSSIBLES POUR ACTUALISER L'ÉTAT <i>DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i> DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA SEIZIÈME SESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques • Examen du rapport sur la répartition des travaux intergouvernementaux portant sur les ressources phylogénétiques
CGRFA-14 / 2013	<p>EXAMEN DES OPTIONS POSSIBLES POUR ACTUALISER L'ÉTAT <i>DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i> DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA SEIZIÈME SESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord sur le processus d'actualisation de l'<i>État des ressources phylogénétiques dans le monde</i> • Examen des suites à donner à la treizième session de la Commission et à la quatrième session de l'Organe directeur s'agissant des activités futures sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
2014	<p>PRÉPARATION DE L'ÉTAT <i>DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i> ACTUALISÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inviter les pays à soumettre des rapports nationaux et régionaux (date limite d'envoi: mars 2016) • Examen par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture du rapport d'étape sur la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i> actualisé
CGRFA-15 / 2015	<p>EXAMEN DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PRÉPARATION DE L'ÉTAT <i>DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i> ACTUALISÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du rapport <p>EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du rapport d'étape sur la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i> actualisé
2016	<p>EXAMEN DU PROJET RÉVISÉ DE L'ÉTAT <i>DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture • Examen de la nécessité d'actualiser le <i>Plan d'action mondial</i> et du processus d'actualisation
CGRFA-16 / 2017	<p>MISE À JOUR DE L'ÉTAT <i>DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du processus de mise à jour du <i>Plan d'action mondial</i>

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

4. Pour soutenir le processus de planification pour la mise à jour de l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, et du *Plan d'action mondial* à évolution continue, la FAO pourra souhaiter en particulier renforcer sa collaboration avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales telles que la CDB, le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la CIPV, la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, le PNUE, le PNUD, l'UPOV, l'OMPI et l'OMC;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux;

- les organisations non gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé;
- les points focaux nationaux sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et autres réseaux régionaux pertinents;
- le réseau mondial des organisations scientifiques nationales et régionales et les consortiums ou partenariats stratégiques pertinents; et
- les institutions de financement appropriées.

II. RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

5. En septembre 2007, la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, tenue à Interlaken, Suisse, a adopté le *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* et la *Déclaration d'Interlaken sur les ressources zoogénétiques*.¹⁷ Le *Plan d'action mondial* a ensuite été adopté par la Conférence de la FAO à sa trente-quatrième session.¹⁸

6. La Commission, à sa douzième session ordinaire, est convenue que le suivi de la Conférence technique internationale devait s'inscrire dans le cadre de son Programme de travail pluriannuel, la Commission devant superviser la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*.¹⁹

7. Le *Plan d'action mondial* comporte quatre domaines stratégiques prioritaires: 1) caractérisation, inventaire et suivi des tendances et risques associés; 2) utilisation et développement durables; 3) conservation; et 4) politiques, institutions et développement des capacités. La *Déclaration d'Interlaken* traduit l'engagement des pays et des organisations à mettre en œuvre le *Plan d'action mondial*.

8. Le *Plan d'action mondial* appelle à fournir une assistance technique, en particulier aux pays en développement et aux pays à économie en transition, pour les aider à appliquer les dispositions du *Plan d'action mondial*. La *Déclaration d'Interlaken* note que la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* relève avant tout de la responsabilité des gouvernements nationaux et reconnaît aux gouvernements nationaux la responsabilité première de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* en même temps que le rôle essentiel de la FAO pour appuyer les efforts des pays.

9. Pour donner suite aux décisions de la Conférence d'Interlaken:

- i) La Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que la Conférence de la FAO à sa trente-quatrième session, en novembre 2007, ont demandé à la Commission d'élaborer une Stratégie de financement pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*;
- ii) La Commission a demandé l'établissement de mécanismes pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, ainsi que des rapports sur la situation et les tendances des ressources zoogénétiques;²⁰
- iii) La Commission a demandé à la FAO de continuer à développer des directives techniques, y compris pour la gestion des ressources zoogénétiques dans les systèmes de production à faible ou moyenne consommation d'intrants;²¹ et
- iv) Lors de l'examen des rapports de la Conférence technique d'Interlaken, la Conférence de la FAO, à sa trente-quatrième session, a demandé à la Commission de traiter du rôle important que jouent les petits éleveurs, gardiens de la majeure partie des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, dans l'utilisation, le développement et la conservation des ressources animales.²²

¹⁷ ITC-AnGR/07/REP; http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/ITC_docs.html.

¹⁸ CGRFA/WG-AnGR-5/09/Inf. 9.

¹⁹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 17.

²⁰ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 23.

²¹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 24.

²² CGRFA/WG-AnGR-5/09/Inf. 9.

10. Le Programme de travail pluriannuel de la Commission vise à tirer parti de l'impulsion créée et à donner une suite adéquate et rigoureuse aux conclusions de la Conférence d'Interlaken. Les principales réalisations et objectifs d'étape inscrits dans le Plan de travail dans ce domaine incluent:

- le suivi de la Conférence d'Interlaken (CGRFA-12);
- un examen de la mise en œuvre des conclusions d'Interlaken (CGRFA-14); et
- la présentation de l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde* actualisé (CGRFA-16).

RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE: CALENDRIER ET PROCESSUS INDICATIFS

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<p>SUIVI DE LA CONFÉRENCE D'INTERLAKEN</p> <p>SUIVRE ET FACILITER LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des modalités et délais d'établissement des rapports sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial</i> • Rapport d'étape de la FAO • Rapport d'étape des Organisations internationales, assorti d'une proposition pour stimuler l'établissement de mécanismes institutionnels internationaux pour faciliter la mise en oeuvre des quatre domaines d'action prioritaires du <i>Plan d'action mondial</i> au niveau mondial <p>STRATÉGIE DE FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une stratégie de financement pour la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial</i>, incluant les liens possibles avec des réseaux collaboratifs internationaux <p>SUIVI DE L'ÉTAT ET DES TENDANCES DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption du format, du contenu et de la fréquence des Rapports sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques • Examen du <i>Développement des systèmes nationaux d'alerte et de réponse rapides pour les races à risque</i> • Rapport sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques <p>DIRECTIVES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des <i>Directives pour l'élaboration des stratégies nationales et plans d'action pour les ressources zoogénétiques</i> • Présentation des <i>Directives pour l'élaboration de stratégies d'élevage animal</i> <p>RÔLE DES PETITS ÉLEVEURS</p> <p>Analyse du rôle des petits éleveurs en tant que gardiens des ressources zoogénétiques, dans l'utilisation, le développement et la conservation des ressources, et réflexion sur les travaux futurs</p>
2010	<p>SUIVI ET FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • ITWG-6: Examen des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial</i>
CGRFA-13 / 2011	<p>Pays: Remise des premiers Rapports d'étape nationaux/régionaux à la FAO</p> <hr/> <p>SUIVI ET FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étape de la FAO • Rapport d'étape des organisations internationales

	<p>SUIVI DE L'ÉTAT ET DES TENDANCES DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES</p> <p>- Rapport sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques</p>
2012	<p>SUIVI ET FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - FAO: Préparation du premier Rapport d'étape consolidé - WG AnGR-7: Examen et finalisation du premier Rapport d'étape consolidé - FAO: Préparation du plan de travail pour l'actualisation de l'<i>État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> et du <i>Plan d'action mondial</i> - WG AnGR-7: Examen du plan de travail pour l'actualisation de l'<i>État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> et du <i>Plan d'action mondial</i>
CGRFA-14 / 2013	<p>EXAMEN DE LA MISE EN OEUVRE DES CONCLUSIONS D'INTERLAKEN</p> <p>SUIVI ET FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du premier Rapport d'étape consolidé²³ • Adoption du plan de travail pour l'actualisation de l'<i>État des ressources zoogénétiques dans le monde</i> et du <i>Plan d'action mondial</i> • Rapport d'étape de la FAO • Rapport d'étape des organisations internationales <p>STRATÉGIE DE FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen de la Stratégie de financement, mécanismes institutionnels internationaux inclus, pour faciliter la mise en oeuvre des quatre domaines d'action prioritaires du <i>Plan d'action mondial</i> au niveau mondial <p>SUIVI DE L'ÉTAT ET DES TENDANCES DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des enseignements tirés du développement des systèmes nationaux d'alerte et de réponse rapides pour les races à risque • Rapport sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques <p>RÔLE DES PETITS ÉLEVEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des progrès réalisés dans le traitement du rôle important des petits éleveurs, en tant que gardiens des ressources zoogénétiques, dans l'utilisation, le développement et la conservation des ressources <p>DIRECTIVES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des directives techniques existantes et nouvelles, telles que les directives pour l'utilisation durable et le développement des ressources zoogénétiques dans les systèmes de production à faible et moyenne consommation d'intrants
2014	<p>SUIVI ET FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <p>ITWG-8: Examen des progrès réalisés pour la préparation de l'<i>État des ressources zoogénétiques dans le monde</i> actualisé</p>
CGRFA-15 / 2015	<p>Pays: Remise à la FAO des deuxième rapports d'étape nationaux/régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • SUIVI ET FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i> • Examen des progrès réalisés pour la préparation de l'<i>État des ressources zoogénétiques dans le monde</i> actualisé • Rapport d'étape de la FAO • Rapport d'étape des organisations internationales

²³ CGRFA/WG-AnGR-5/09/3.1.

	<p>SUIVI DE L'ÉTAT ET DES TENDANCES DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques
2016	<p>SUIVI ET FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • FAO: Préparation du deuxième Rapport d'étape consolidé • ITWG-9: Examen et finalisation du deuxième Rapport d'étape consolidé • FAO: Préparation du projet d'<i>État des ressources zoogénétiques dans le monde</i> actualisé • ITWG-AnGR 9: Examen du projet d'<i>État des ressources zoogénétiques dans le monde</i> actualisé • FAO: Préparation du projet de <i>Plan d'action mondial</i> actualisé • ITWG-AnGR 9: Examen du projet de <i>Plan d'action mondial</i> actualisé
CGRFA-16 / 2017	<p>SUIVI ET FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de <i>L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE ACTUALISÉ</i> • Examen du <i>Plan d'action mondial</i> actualisé • Rapport d'étape de la FAO • Rapport d'étape des organisations internationales <p>STRATÉGIE DE FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen de la stratégie de financement <p>SUIVI DE L'ÉTAT ET DES TENDANCES DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques <p>DIRECTIVES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des directives techniques existantes et nouvelles pour la gestion des ressources zoogénétiques

Note:

- Les rapports ci-après viendront appuyer l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*:
 - Les Rapports d'étape de la FAO fournissent des informations actualisées sur les activités engagées par l'Organisation pour la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*. Ils incluent notamment des informations sur les progrès réalisés concernant l'élaboration de la Stratégie de financement du *Plan d'action mondial*.
 - Un document séparé sur les progrès de la Stratégie de financement sera présenté à la Commission, à ses quatorzième et seizième sessions ordinaires.
 - Rapports d'étape des organisations internationales: les organisations internationales sont invitées à soumettre périodiquement un rapport d'étape sur leurs activités relatives à la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*.
 - Les Rapports d'étape nationaux offrent aux gouvernements et aux parties prenantes la possibilité de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* à l'échelle nationale. L'utilisation d'un questionnaire type a pour but de faciliter le processus et la synthèse ultérieure des informations communiquées par les pays.
 - Les Rapports d'étape régionaux ont pour objet de mettre en évidence les efforts de collaboration et d'indiquer les priorités régionales en matière de développement des capacités dans l'optique de l'exécution du *Plan d'action mondial*.
 - Les Rapports d'étape consolidés sont établis à partir d'une synthèse des données et informations communiquées à la fois par les pays et par les régions. Ils fournissent une vision d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*.
 - Le premier Rapport d'étape consolidé sera soumis à la Commission à sa quatorzième session, pour examen; et
 - Le deuxième Rapport d'étape consolidé sera incorporé dans *l'État des ressources zoogénétiques dans le monde* actualisé, soumis à la Commission à sa seizième session.
- Les Rapports sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques sont de courts rapports de synthèse préparés par la FAO à partir des données et informations les plus récentes communiquées par les pays, via le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS).

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

11. Pour appuyer la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, la FAO pourra plus particulièrement souhaiter renforcer sa collaboration avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales telles que la CDB, le CIHEAM, l'AIEA, l'OIE, le PNUD, le PNUE, la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, l'OMPI et l'OMC;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé;
- les points focaux nationaux sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et autres réseaux régionaux pertinents;
- le réseau mondial des organisations scientifiques nationales et régionales et les consortiums ou partenariats stratégiques pertinents; et
- les institutions de financement appropriées.

12. À court terme, la FAO encouragera la mise en place et la consolidation d'un mécanisme international de collaboration pour faciliter la mise en œuvre des quatre domaines d'action prioritaire du *Plan d'action mondial* au niveau mondial et veillera à l'articulation entre le réseau international de collaboration et la Stratégie de financement du *Plan d'action mondial*.

III. RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

13. A sa onzième session ordinaire, la Commission a reconnu à la fois l'importance et la vulnérabilité des ressources génétiques aquatiques, du fait de leur rôle dans une approche écosystémique de l'alimentation et de l'agriculture et de leur contribution au relèvement des défis posés par le changement climatique. Elle est convenue que le Programme de travail pluriannuel devrait inclure les ressources génétiques aquatiques pour le développement de la pêche et de l'aquaculture durables et responsables.²⁴

14. La Commission a noté que la FAO était bien placée pour coordonner l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques et a demandé que ces questions soient incluses dans son Programme de travail pluriannuel et traitées en collaboration avec les acteurs suivants notamment: le Comité des pêches de la FAO, la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, le Processus consultatif informel des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer, les organisations et réseaux régionaux et internationaux des pêches, et le secteur halieutique.²⁵

15. La Commission a approuvé l'inclusion dans son Programme de travail pluriannuel d'une étude exploratoire destinée à identifier les lacunes et les opportunités dans le domaine des ressources génétiques aquatiques. Elle a réaffirmé la nécessité de réexaminer et de renforcer les systèmes d'information, et d'élaborer des Directives techniques pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques aquatiques, dans le prolongement du *Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable*.²⁶ La Commission est convenue par ailleurs que l'amélioration de la collecte et de la mise en commun des informations sur les ressources génétiques aquatiques était une tâche hautement prioritaire.²⁷

²⁴ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 58.

²⁵ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 59.

²⁶ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 61.

²⁷ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 60.

16. Les membres de la Commission ont procédé à des échanges de vues sur l'élaboration d'éléments liés au *Code de conduite pour une pêche responsable* visant à maintenir une base génétique large et à assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques, et sur le processus à engager en vue d'une évaluation mondiale de ces ressources, sous la forme d'un *État des ressources génétiques aquatiques dans le monde*.²⁸

17. Les principaux produits et objectifs d'étape du Programme de travail pluriannuel concernant les ressources génétiques aquatiques incluent:

- un examen des informations disponibles et des questions clés pour la préparation de l' *État des ressources génétiques aquatiques dans le monde* (CGRFA-13);
- la présentation de l' *État des ressources génétiques aquatiques dans le monde* (CGRFA-14); et
- l'élaboration d'éléments liés au *Code de conduite pour une pêche responsable* visant à maintenir une base génétique large et à assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques (CGRFA-15).

²⁸ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 62.

**RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE:
PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS**

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	Examiner les modalités de traitement des ressources génétiques aquatiques dans le Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel
2010	<p>EXAMEN DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'un Rapport d'état sur les informations disponibles et les systèmes de partage des informations sur les ressources génétiques aquatiques <p>EXAMEN DES QUESTIONS CLÉS POUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'une analyse des questions clés pour l'<i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>, notamment: <ul style="list-style-type: none"> questions relatives aux ressources génétiques aquatiques; proposition de structure et de contenu pour l'<i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>; proposition de plan de travail pour la préparation de l'<i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>, assortie d'un calendrier indicatif et d'une estimation des ressources extra-budgétaires nécessaires pour mener à bien la phase préparatoire; et liste des partenaires potentiels avec lesquels la FAO devrait coopérer pour la préparation de l'<i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>. Réalisation d'une étude exploratoire destinée à identifier les lacunes et les opportunités concernant les ressources génétiques aquatiques Présentation du Plan stratégique 2010-2017 et des questions clés pour l'<i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i> à la vingt-neuvième session du Comité des pêches de la FAO et à la cinquième session du Sous-comité sur l'aquaculture
CGRFA-13 / 2011	<p>EXAMEN DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen du Rapport d'état sur les informations disponibles et les systèmes de partage des informations sur les ressources génétiques aquatiques, et des activités futures nécessaires dans ce domaine <p>EXAMEN DES QUESTIONS CLÉS POUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES DANS LE MONDE, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> Questions relatives aux ressources génétiques aquatiques; Proposition de structure et de contenu pour l'<i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>; Proposition de plan de travail pour la préparation de l'<i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>, assortie d'un calendrier indicatif et d'une estimation des ressources extra-budgétaires nécessaires pour mener à bien la phase préparatoire; et Liste des partenaires potentiels avec lesquels la FAO devrait coopérer pour la préparation de l'<i>État des ressources génétiques aquatiques dans le monde</i>. Examen de l'étude exploratoire destinée à identifier les lacunes et les opportunités concernant les ressources génétiques aquatiques <p>ANALYSE DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR CONDUIRE LES ACTIVITÉS FUTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des ressources disponibles au titre du Programme ordinaire de la FAO, et de la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires et autres pour mener à bien les activités envisagées

2012	<p>PROJET D'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation du projet d'État des ressources génétiques aquatiques dans le monde et du rapport sur la suite à lui donner
CGRFA-14 / 2013	<p>PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner les suites à donner au premier État des ressources génétiques aquatiques dans le monde, notamment l'élaboration d'éléments liés au Code de conduite pour une pêche responsable pour assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques
2014	<p>OPTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS LIÉS AU CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'un document détaillant les options possibles pour l'élaboration des éléments liés au Code de conduite pour une pêche responsable pour assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques 31ème session du Comité des pêches: présentation du premier État des ressources génétiques aquatiques dans le monde, notamment l'élaboration d'éléments liés au Code de conduite pour une pêche responsable pour assurer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques
CGRFA 15 / 2015	<p>ÉLABORATION DES ÉLÉMENTS LIÉS AU CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE VISANT AU MAINTIEN D'UNE LARGE BASE GÉNÉTIQUE POUR ASSURER L'UTILISATION DURABLE ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES</p>
2016	<p>Préparation d'un rapport sur un possible suivi pour la quinzième session de la Commission, concernant les activités futures dans ce domaine</p>
CGRFA 16 / 2017	<p>Examen des suites données à la quinzième session de la Commission, concernant les activités futures dans le domaine des ressources génétiques aquatiques</p>

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATION INTERNATIONALES SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES

18. À sa onzième session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO de développer des synergies et des partenariats avec les organisations internationales appropriées en vue de faciliter la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel.²⁹ Dans le domaine des ressources génétiques aquatiques en particulier, la Commission a demandé à la FAO de renforcer la collaboration avec notamment: le Comité des pêches de la FAO, la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, le Processus informel consultatif des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer, les organisations régionales et internationales de pêche, et le secteur privé.³⁰

19. Pour appuyer les travaux sur les ressources génétiques aquatiques inclus dans le Programme de travail pluriannuel, notamment l'État des ressources génétiques aquatiques dans le monde et l'élaboration ultérieure des éléments liés au Code de conduite pour une pêche responsable, la FAO pourra aussi souhaiter renforcer sa collaboration avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales telles que la CDB, la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies et le PNUE;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé; et
- les institutions de financement appropriées.

²⁹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 92.

³⁰ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 59.

IV. RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

20. La Commission, à sa onzième session ordinaire, a souligné l'importance des ressources génétiques forestières pour la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la durabilité de l'environnement, en prenant acte du rôle important de la FAO et du Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières dans ce domaine.³¹ Elle a insisté sur la nécessité d'aborder de toute urgence la question de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques forestières et approuvé l'inclusion de l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde* dans son Programme de travail pluriannuel.³²

21. La Commission est convenue d'examiner à sa douzième session ordinaire un document de cadrage sur les ressources génétiques forestières, assorti d'une analyse des sources d'information existantes et des lacunes. Elle a noté que le processus de préparation de l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde*, y compris l'éventuelle création d'un groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc*, lui serait soumis pour discussion à sa douzième session ordinaire, l'objectif étant d'examiner l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde* à sa quatorzième session ordinaire.³³

22. La Commission a recommandé que le Comité des Forêts (COFO) et les Commissions régionales des forêts de la FAO participent pleinement à la préparation du rapport sur l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde*, qui devrait se faire en synergie avec les programmes et instruments régionaux et mondiaux pertinents comme la Convention sur la diversité biologique.³⁴

23. Les principaux produits et objectifs d'étape du Programme de travail pluriannuel dans le domaine des ressources génétiques forestières incluent:

- une analyse des questions clés concernant les ressources génétiques forestières, en vue de la préparation de l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde* (CGRFA-12); et
- la présentation de l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde* (CGRFA-14).

³¹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 54.

³² CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 55.

³³ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 55.

³⁴ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 56.

RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES: PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<p>ANALYSE DES QUESTIONS CLÉS EN MATIÈRE DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES EN VUE DE LA PRÉPARATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questions concernant les ressources génétiques forestières • Proposition de structure et de contenu de l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>, assortie d'une liste indicative d'études thématiques • Proposition de plan de travail pour la préparation de l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>, assortie d'un calendrier indicatif et d'une estimation des ressources extra-budgétaires nécessaires pour mener à bien la phase préparatoire; • Liste des partenaires potentiels avec lesquels la FAO devrait coopérer pour la préparation de l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>. • Examen de la création éventuelle d'un Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières <p>ANALYSE DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LES ACTIVITÉS FUTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des ressources disponibles au titre du Programme ordinaire de la FAO, et de la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires et autres pour mener à bien les activités envisagées
2010	<p>PRÉPARATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Invitation faite aux pays de désigner des Points focaux nationaux pour la préparation des rapports nationaux pour l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i> • Mise en chantier des rapports nationaux à travers les points focaux nationaux • Aide fournie aux pays par la FAO pour la préparation des rapports nationaux, en collaboration avec les réseaux régionaux, notamment à travers l'organisation d'ateliers régionaux et mondiaux à l'intention des Points focaux nationaux • Renforcement et poursuite du développement du Système mondial d'information de la FAO sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN) • Préparation des études thématiques • Demande aux organisations internationales de soumettre un rapport sur leurs activités, leurs données et les domaines possibles de coopération pour l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i> • Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières ou Groupe de travail technique intergouvernemental (s'il est créé): Examiner l'avancement de la préparation de l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>
CGRFA-13 / 2011	<p>PRÉPARATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner l'avancement de la préparation de l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>
2012	<p>PRÉPARATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compilation et analyse des rapports nationaux, des études thématiques et des rapports des organisations internationales • Préparation du projet d'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i> • Comité des Forêts (COFO): Examiner l'avancement de la préparation de l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>

2013	<p>PRÉPARATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <p>Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières ou Groupe de travail technique intergouvernemental (s'il est créé):</p> <p>Examiner le projet d'<i>État des ressources génétiques dans le monde</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner la suite possible à donner à l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>
CGRFA-14 / 2013	<p>PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner la suite à donner à l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>, y compris l'organisation de consultations régionales pour identifier les domaines d'action prioritaires
2014	<p>L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'<i>État des ressources génétiques forestières dans le monde</i> au COFO, au Forum des Nations Unies sur les forêts et à la Conférence des parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB)

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATION INTERNATIONALES SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

24. La Commission, à sa onzième session ordinaire, a demandé à la FAO de développer des synergies et des partenariats avec les organisations internationales appropriées pour faciliter la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel,³⁵ notamment la préparation de l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde*.

25. Pour appuyer la préparation de l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde*, la FAO pourra plus particulièrement souhaiter renforcer sa collaboration avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales telles que la CDB, le Forum des Nations Unies sur les forêts et l'OITB;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé;
- les organisations et réseaux régionaux; et
- les institutions de financement appropriées.

V. MICRO-ORGANISMES ET INVERTÉBRÉS

26. À sa onzième session ordinaire, la Commission a noté que la biodiversité des micro-organismes et insectes pour l'alimentation et l'agriculture n'avait pas reçu l'attention voulue, compte tenu en particulier des nombreux types de micro-organismes et d'invertébrés qui jouent un rôle crucial dans la fourniture de services essentiels, au sein de la chaîne alimentaire. Elle a en outre reconnu le rôle important des micro-organismes et des invertébrés dans la sécurité alimentaire et l'agriculture durable et pris acte de la nécessité de renforcer les capacités et les connaissances afin de mieux comprendre les rôles et fonctions multiples de ces ressources essentielles, en particulier dans l'agriculture durable.³⁶

³⁵ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 92.

³⁶ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 65.

27. La Commission s'est félicitée des mesures prises par la FAO pour coordonner et faciliter deux initiatives internationales concernant les micro-organismes et les invertébrés: *Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs* et *Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols*.³⁷

28. La Commission a reconnu que les invertébrés et les micro-organismes possédaient des caractéristiques différentes et a donc décidé de les traiter séparément dans son Programme de travail pluriannuel. Elle est convenue d'examiner les questions clés relatives aux micro-organismes et aux invertébrés à sa quatorzième session ordinaire.³⁸

29. Afin de préparer un débat approfondi, la Commission a demandé à son Secrétariat de lui soumettre à sa douzième session ordinaire un bref document de cadrage sur les fonctions et services fournis par les micro-organismes et les invertébrés, préparé en collaboration avec les organisations pertinentes. Le document décrirait les politiques et programmes des organisations internationales pertinentes, y compris la situation des collections internationales de micro-organismes, et il identifierait les lacunes au niveau des politiques ainsi que les options possibles pour renforcer la coopération internationale.³⁹

30. La Commission est convenue que, sur la base du document qui lui serait soumis à sa douzième session ordinaire, elle envisagerait d'autres études et analyses, dans le cadre de la préparation de sa treizième session ordinaire. Elle a noté que des informations additionnelles pourraient être réunies sur des points clés, entre sa douzième et sa quatorzième session ordinaire, pour réaliser un état des lieux approfondi des activités dans ce domaine à sa quinzième session ordinaire.⁴⁰

31. Les principaux résultats et objectifs d'étape du Programme de travail pluriannuel concernant les ressources génétiques microbiennes des micro-organismes et des invertébrés incluent:

- un examen de l'étude exploratoire sur les micro-organismes et les invertébrés (CGRFA-12);
- un examen des questions clés concernant les micro-organismes et les invertébrés (CGRFA-14); et
- un examen des travaux sur les micro-organismes et les invertébrés (CGRFA-15).

32. La Commission ayant décidé de traiter séparément les micro-organismes et les invertébrés dans son Programme de travail pluriannuel, les processus et activités proposées pour réaliser les produits et les objectifs d'étape et répondre à toute autre demande de la Commission sont présentés ci-après, dans deux tableaux distincts. Une section sur les organisations internationales avec lesquelles la Commission pourrait souhaiter que la FAO coopère est aussi incluse.

³⁷ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 65.

³⁸ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 66.

³⁹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 67.

⁴⁰ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 68.

MICRO-ORGANISMES: PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<p>EXAMEN DE L'ÉTUDE EXPLORATOIRE SUR LES MICRO-ORGANISMES</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des fonctions et services fournis par les micro-organismes dans l'alimentation et l'agriculture; politiques et programmes actuels des organisations internationales pertinentes; options pour renforcer la coopération internationale; analyse des écarts; périmètre des travaux de la Commission et intégration des micro-organismes dans le Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel
2010	<p>ÉTUDES ET ANALYSES COMPLÉMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'études et d'analyses complémentaires dans les domaines définis par la Commission, en prenant en compte les travaux pertinents réalisés par la FAO dans le cadre du programme de travail sur la biodiversité agricole de la CDB
CGRFA-13 / 2011	<p>ÉTUDES ET ANALYSES COMPLÉMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des progrès réalisés dans le domaine des micro-organismes
2012	<p>ANALYSE DES QUESTIONS DE POLITIQUE, DES LACUNES ET DES DOMAINES DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL FUTUR</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des questions de politique, des lacunes et des travaux intergouvernementaux futurs visant les micro-organismes pour l'alimentation et l'agriculture Préparation d'une étude d'ensemble sur la situation et les besoins des programmes nationaux pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques microbiennes
CGRFA-14 / 2013	<p>EXAMEN DES QUESTIONS CLÉS TOUCHANT AUX MICRO-ORGANISMES</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des questions de politique, des lacunes et des travaux intergouvernementaux futurs visant les micro-organismes pour l'alimentation et l'agriculture, pour servir de base de départ à des activités futures comme l'élaboration de lignes directrices, de codes de conduite ou autres instruments politiques Examiner les questions clés touchant aux micro-organismes à incorporer dans l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>, y compris la nécessité de recueillir des informations sur les micro-organismes au niveau national et régional Examen de la coopération avec des partenaires internationaux dans le domaine des micro-organismes, en particulier pour faciliter la préparation de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> Création éventuelle d'un Groupe consultatif <i>Ad-Hoc</i> ou autre organe subsidiaire chargé d'aider la Commission dans le domaine des micro-organismes <p>ANALYSE DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LES ACTIVITÉS FUTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des ressources disponibles au titre du Programme ordinaire de la FAO, et de la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires et autres pour mener à bien les activités envisagées
2014	<p>ÉTAT DES LIEUX GLOBAL DES TRAVAUX SUR LES MICROORGANISMES</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation du projet d'état des lieux global des travaux sur les micro-organismes
CGRFA-15 / 2015	<p>EXAMEN DES TRAVAUX SUR LES MICRO-ORGANISMES, à la lumière en particulier de la préparation de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i></p>
2016	
CGRFA-16 / 2017	<p>Examen de la suite à donner à la quinzième session de la Commission, concernant les activités futures sur les micro-organismes</p>

INVERTÉBRÉS: PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<p>EXAMEN DE L'ÉTUDE EXPLORATOIRE SUR LES INVERTÉBRÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des fonctions et services fournis par les invertébrés dans l'alimentation et l'agriculture; politiques et programmes actuels des organisations internationales pertinentes; options pour renforcer la coopération internationale; analyse des écarts; périmètre des travaux de la Commission et intégration des invertébrés dans le Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel
2010	<p>ÉTUDES ET ANALYSES COMPLÉMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'études et d'analyses complémentaires dans les domaines définis par la Commission, en prenant en compte les travaux pertinents de la FAO, en particulier son rôle de coordination et de facilitation dans les initiatives de la CDB sur les pollinisateurs et la biodiversité des sols
CGRFA-13 / 2011	<p>PROGRÈS DANS LE DOMAINE DES INVERTÉBRÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des progrès réalisés dans le domaine des invertébrés, notamment la présentation des outils de gestion préparés par la FAO et ses partenaires pour améliorer les services écosystémiques fournis par les invertébrés dans l'agriculture durable (lutte biologique, pollinisation et santé des sols)
2012	<p>SUIVI ET PROMOTION DES OUTILS DÉVELOPPÉS POUR AMÉLIORER LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES FOURNIS PAR LES INVERTÉBRÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivre et promouvoir l'utilisation par les pays des outils développés par la FAO et ses partenaires pour améliorer les services écosystémiques fournis par les invertébrés dans une agriculture durable (régulation des maladies et des ravageurs, pollinisation, cycle des nutriments et santé des sols)
CGRFA-14 / 2013	<p>EXAMEN DES QUESTIONS CLÉS SUR LES INVERTÉBRÉS</p> <p>Bilan des progrès réalisés par la FAO et ses partenaires, en particulier concernant les initiatives internationales pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs et de la biodiversité des sols</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilan de l'adoption par les pays des outils développés par la FAO et ses partenaires pour améliorer les services écosystémiques fournis par les invertébrés dans une agriculture durable (régulation des maladies et des ravageurs, pollinisation, cycle des nutriments et santé des sols); analyse des expériences nationales en matière d'intégration des services écosystémiques fournis par les invertébrés dans les politiques et programmes nationaux; et identification des activités futures Examen des questions clés ayant trait aux invertébrés, en particulier la nécessité de recueillir des informations dans le cadre des initiatives internationales sur la biodiversité des sols et les pollinisateurs, afin de les inclure dans l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> Examen de la coopération avec les partenaires internationaux dans le domaine des invertébrés, en particulier concernant la lutte biologique <p>ANALYSE DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LES ACTIVITÉS FUTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des ressources disponibles au titre du Programme ordinaire de la FAO, et de la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires et autres pour mener à bien les activités envisagées
2014	<p>ÉTAT DES LIEUX GLOBAL DES TRAVAUX SUR LES INVERTÉBRÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'un projet d'état des lieux global des travaux sur les invertébrés
CGRFA-15 / 2015	<p>EXAMEN DES TRAVAUX SUR LES INVERTÉBRÉS, dans le contexte en particulier de la préparation de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i></p>
2016	
CGRFA-16 / 2017	<p>Examen de la suite à donner à la quinzième session de la Commission concernant les activités futures sur les invertébrés</p>

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LES MICRO-ORGANISMES ET LES INVERTÉBRÉS

33. La Commission, à sa onzième session ordinaire, a demandé à la FAO de développer des synergies et des partenariats avec les organisations internationales pertinentes pour faciliter la mise en oeuvre de son Programme de travail pluriannuel,⁴¹ y compris la préparation de l'étude exploratoire sur les fonctions et services fournis par les micro-organismes et les invertébrés et celle de l'état des lieux des travaux dans ce domaine.

34. Pour appuyer la préparation de l'étude exploratoire et de l'état des lieux des travaux sur les fonctions et services fournis par les micro-organismes et invertébrés, la FAO pourra souhaiter en particulier renforcer la coopération avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales comme CABI, la CDB, ICIPE, l'OCDE, le PNUE et l'OMPI;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux, sous l'angle en particulier de la situation et de l'accès à leurs collections;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé; et
- les institutions de financement appropriées.

VI. QUESTIONS TRANSVERSALES

35. À sa onzième session ordinaire, la Commission a identifié et adopté les principales réalisations et les objectifs d'étape à incorporer dans son Programme de travail pluriannuel, pour les cinq prochaines sessions.⁴² En ce qui concerne les questions transversales, la Commission a décidé de mettre l'accent sur:

- les politiques et mécanismes d'accès et de partage des bénéfices découlant des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- l'application et l'intégration des biotechnologies à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- les objectifs et indicateurs internationaux pertinents pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture;
- l'intégration de l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches;
- l'examen de la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement; et
- la présentation de l'*État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

36. Les autres questions transversales que la Commission, à sa dernière session, a décidé de traiter incluent le changement climatique,⁴³ le rôle de la propriété intellectuelle dans le cas des ressources génétiques,⁴⁴ et la contribution de la biodiversité à la nutrition⁴⁵

37. Sur tous les thèmes transversaux, le Programme de travail pluriannuel a pour objet de favoriser des débats ciblés et axés sur la recherche de solutions, afin de mieux traiter les questions de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Les délibérations sont donc susceptibles de déboucher sur des décisions appelant un suivi.

⁴¹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 92.

⁴² CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 90.

⁴³ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 84.

⁴⁴ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 72.

⁴⁵ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 35.

VI.1 POLITIQUES ET MÉCANISMES D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES BÉNÉFICES DÉRIVÉS DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

38. A sa dixième session ordinaire en 2005, la Commission a recommandé que la FAO et la Commission apportent leur contribution aux activités touchant à l'accès et au partage des bénéfices, pour veiller à ce que celles-ci s'orientent dans un sens favorable aux besoins spécifiques du secteur agricole, pour toutes les composantes de la diversité biologique importantes pour l'alimentation et l'agriculture.⁴⁶ A sa onzième session ordinaire, la Commission a recommandé que la FAO continue de traiter les questions d'accès et de partage des bénéfices dérivés des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans une perspective intégrée et interdisciplinaire et a reconnu l'importance de prendre en compte tous les éléments de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le traitement de ces questions. Elle a décidé que les travaux dans ce domaine devraient être programmés en début de période dans son Programme de travail pluriannuel.⁴⁷ En conséquence, la Commission examinera les politiques et mécanismes d'accès et de partage des bénéfices dérivés des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à sa douzième session ordinaire.

39. La Commission a aussi reconnu qu'il était important de traiter les questions touchant au rôle de la propriété intellectuelle par rapport aux ressources génétiques et elle a demandé au Secrétariat de maintenir une veille sur les discussions en cours dans d'autres forums et de faire rapport sur ce thème à la Commission à chacune de ses sessions ordinaires.⁴⁸

ACCÈS ET PARTAGE DES BÉNÉFICES DÉRIVÉS DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE: PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<p>EXAMEN DES POLITIQUES ET MÉCANISMES D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES BÉNÉFICES DÉRIVÉS DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE:</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse de la nature particulière des ressources génétiques justifiant l'adoption de mesures spécifiques dans les politiques et mécanismes d'accès et de partage des bénéfices Examen de l'utilisation et de l'échange des ressources génétiques dans les différents secteurs de l'alimentation et de l'agriculture Examen de l'état des négociations sur le Régime international d'accès et de partage des bénéfices et du rôle de la Commission sous forme d'orientations sur son élaboration et son application Examen de l'impact des régimes actuels de propriété intellectuelle sur la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture Examen des activités futures de la Commission, y compris la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires et les apports possibles de ses groupes de travail
2010	<p>SUIVI DE CGRFA-12</p> <ul style="list-style-type: none"> Suite donnée aux recommandations de la Commission, notamment à travers sa participation en qualité d'observateur aux négociations internationales pertinentes Groupes de travail technique intergouvernemental de la Commission: Examen des activités de suivi demandées par la Commission en vue de la formulation de recommandations dans leurs domaines d'expertise respectifs
CGRFA-13 / 2011	<p>EXAMEN DES ÉVOLUTIONS RÉCENTES EN MATIÈRE D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES BÉNÉFICES DÉRIVÉS DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen du rapport sur le progrès des négociations en cours sur le Régime international d'accès et de partage des bénéfices dans le cadre de la CDB

⁴⁶ CGRFA-10/04/Rapport, paragraphe 76.

⁴⁷ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 71.

⁴⁸ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 72.

- Examen des évolutions récentes au sein des forums pertinents, concernant le rôle de la propriété intellectuelle pour l'utilisation et l'échange des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- Examen des travaux futurs de la Commission et de ses groupes de travail sur la question de l'accès et du partage des bénéfices

EXAMEN DE LA COOPÉRATION AVEC LE TRAITÉ INTERNATIONAL

- Examen des options possibles pour une coopération de la Commission et de l'Organe directeur sur les questions d'accès et de partage des bénéfices et de propriété intellectuelle

2012	EXAMEN DES ÉVOLUTIONS RÉCENTES EN MATIÈRE D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES BÉNÉFICES DÉRIVÉS DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
CGRFA-14 / 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de rapports sur les évolutions récentes au sein des forums internationaux pertinents concernant: <ul style="list-style-type: none"> • l'accès et le partage des bénéfices liés aux ressources génétiques; et • les droits de propriété intellectuelle dans le domaine des ressources génétiques, y compris les options possibles pour des activités futures dans ces domaines • EXAMEN DES ÉVOLUTIONS RÉCENTES EN MATIÈRE D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES BÉNÉFICES DÉRIVÉS DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE • Examen des rapports sur les récentes évolutions au sein des forums internationaux pertinents concernant: <ul style="list-style-type: none"> • l'accès et le partage des bénéfices liés aux ressources génétiques; et • les droits de propriété intellectuelle dans le domaine des ressources génétiques, y compris les options possibles pour des activités futures dans ces domaines

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATION INTERNATIONALES SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE DES BÉNÉFICES LIÉS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

40. Pour appuyer les travaux de la Commission sur les politiques et mécanismes d'accès et de partage des bénéfices liés aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO pourra souhaiter en particulier développer la coopération avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales telles que la CDB, la CNUCED, le PNUE, l'UPOV et l'OMPI;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé; et
- les institutions de financement appropriées.

VI.2 APPLICATION ET INTÉGRATION DES BIOTECHNOLOGIES DANS LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

41. À sa onzième session ordinaire, la Commission a reconnu le potentiel des biotechnologies modernes pour améliorer l'agriculture, en particulier dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en soulignant que ce potentiel ne concerne pas uniquement les technologies transgéniques. La Commission a noté qu'afin de réduire les risques au minimum et d'exploiter au maximum les avantages des nouvelles biotechnologies, il était important de prendre de nouvelles orientations, et en particulier de mettre l'accent sur l'amélioration de l'utilisation de

biotechnologies appropriées pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques, à travers notamment l'élaboration de politiques pertinentes, le renforcement des capacités nationales et le soutien à la mise au point de réglementations nationales et internationales adaptées.⁴⁹

42. La Commission s'est par ailleurs félicitée du travail de la FAO et de son Domaine prioritaire pour une action interdisciplinaire sur les biotechnologies pour l'alimentation et l'agriculture (DPAI-Biotechnologies) en matière de collecte et de diffusion des informations liées aux biotechnologies et d'aide à l'élaboration des politiques, fournie aux pays à leur demande. Elle a encouragé DPAI-Biotechnologies à poursuivre son action dans ce sens et a demandé qu'un rapport sur la politique et l'appui technique fourni par la FAO dans le domaine des biotechnologies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que sur les questions relatives aux codes de conduites, directives ou autres approches, lui soit soumis à sa douzième session ordinaire.⁵⁰

APPLICATION ET INTÉGRATION DES BIOTECHNOLOGIES DANS LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du Rapport sur la politique de la FAO et l'appui technique fourni par l'Organisation dans le domaine des biotechnologies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que sur les questions relatives aux codes de conduites, directives ou autres approches • Examen des options possibles pour aborder l'application des biotechnologies à la conservation et à l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture • Demande éventuelle au Secrétariat de préparer une courte note d'information sur la portée et le contenu des directives, codes de conduite et autres dispositifs concernant l'application des biotechnologies dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
2010	<p>APPLICATION ET INTÉGRATION DES BIOTECHNOLOGIES DANS LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES Préparation d'un rapport sur l'application et l'intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation des ressources génétiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail technique intergouvernementaux de la Commission: Examen du rapport sur l'application et l'intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation des ressources génétiques et formulation de recommandations dans leurs domaines d'expertise respectifs
CGRFA-13 / 2011	<p>EXAMINER LES MOYENS [DE PROMOUVOIR] [CONSIDÉRER] L'APPLICATION ET L'INTÉGRATION DES BIOTECHNOLOGIES DANS LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES [COMME BASE DE DÉPART POUR DES TRAVAUX FUTURS TELS QUE L'ÉLABORATION DE DIRECTIVES, CODES DE CONDUITE OU TOUTE AUTRE ACTIVITÉ]:</p> <ul style="list-style-type: none"> • État des lieux de l'application et de l'intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture • Examen des récentes évolutions en matière de politiques, y compris dans d'autres forums internationaux, en relation avec l'application et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour l'alimentation et l'agriculture • Examen des questions relatives aux activités futures dans le domaine de l'application et de l'intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires

⁴⁹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 46.

⁵⁰ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 47.

2012	<p>APPLICATION ET INTÉGRATION DES BIOTECHNOLOGIES DANS LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'un document détaillant les options possibles pour traiter les thèmes retenus pour les travaux futurs sur les biotechnologies, [notamment l'élaboration de directives, codes de conduite ou toute autre activité] • Groupes de travail technique intergouvernemental: Formulation de recommandations sur les thèmes retenus pour les travaux futurs sur les biotechnologies, dans leurs domaines d'expertise respectifs
-------------	--

CGRFA-14/2013	<p>OPTIONS POSSIBLES POUR TRAITER LES THÈMES RETENUS POUR LES TRAVAUX FUTURS SUR LES BIOTECHNOLOGIES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du document détaillant les options possibles pour traiter les questions relatives aux biotechnologies, et détermination des activités futures
----------------------	--

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATION INTERNATIONALES SUR L'APPLICATION ET L'UTILISATION DES BIOTECHNOLOGIES DANS LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

43. Pour appuyer l'étude de l'application et de l'intégration des biotechnologies dans la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO pourra souhaiter en particulier renforcer la coopération avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales telles que le Protocole de Carthagène, la CDB, l'AIEA, la CIPV, l'OCDE, l'OIE, le PNUE et l'OMPI;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux; et
- les institutions de financement appropriées.

VI.3 OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERNATIONAUX PERTINENTS POUR LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

44. À sa onzième session ordinaire, la Commission a reconnu qu'il convenait d'élaborer des objectifs et indicateurs pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture afin d'encourager l'adoption de politiques cohérentes entre les instances internationales dans ce domaine et de réduire la charge de travail imposée aux pays pour la présentation des rapports. Elle a demandé que la FAO poursuive ses activités dans ce domaine en coopération avec d'autres organisations pertinentes.⁵¹

⁵¹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 73.

**OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERNATIONAUX PERTINENTS POUR LA BIODIVERSITÉ
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE: PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS**

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	
2010	<p>COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS PERTINENTES</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation de la FAO à la dixième Conférence des Parties à la CDB pour examiner le degré d'avancement de l'objectif 2010 et développer des synergies pour l'élaboration d'objectif(s) et d'indicateurs post 2010 pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, y compris au niveau des écosystèmes et des ressources génétiques
CGRFA-13 / 2011	<p>ANALYSE DES OPTIONS POUR L'EXAMEN DES OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERNATIONAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des options pour l'examen des objectifs et indicateurs internationaux pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en étroite collaboration avec d'autres organisations internationales pertinentes
2012	<p>ÉVALUATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERNATIONAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation des évaluations des objectifs et indicateurs internationaux pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, en collaboration avec les organisations partenaires Groupes de travail technique intergouvernementaux: Formulation de recommandations dans leurs domaines d'expertise respectifs sur tous les objectifs et indicateurs internationaux pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-14 / 2013	<p>EXAMEN DES OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERNATIONAUX PERTINENTS POUR LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des récentes évolutions au niveau des politiques et analyse des synergies potentielles et des lacunes, y compris dans les forums internationaux pertinents, dans le domaine des objectifs et indicateurs pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture Examen des activités futures possibles dans le domaine des objectifs et indicateurs pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, y compris des différents programmes sectoriels de travail de la Commission et de la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires, en prenant en considération la contribution de ces activités à la préparation de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>
2014	<p>EXAMEN DES OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERNATIONAUX PERTINENTS POUR LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail technique intergouvernementaux: Formulation de recommandations dans leurs domaines d'expertise respectifs sur les objectifs et indicateurs internationaux pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-15 / 2015	<p>EXAMEN DES OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERNATIONAUX PERTINENTS POUR LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des recommandations formulées par les Groupes de travail technique intergouvernementaux de la Commission

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATION INTERNATIONALES SUR LES OBJECTIFS ET INDICATEURS INTERNATIONAUX POUR LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

45. Pour appuyer l'évaluation de tous les objectifs et indicateurs internationaux pertinents pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO pourra souhaiter en particulier renforcer la coopération avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales telles que la CDB, la Convention Ramsar sur les zones humides, l'OCDE, le PNUE, l'UNESCO et l'OMS;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé;
- les réseaux et partenariats mondiaux; et
- les institutions de financement appropriées.

VI.4. INTÉGRATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DE LA GESTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DES PÊCHES

46. L'approche écosystémique est une stratégie de gestion intégrée des sols, de l'eau et des ressources vivantes qui favorise la conservation et l'utilisation durable de ces ressources dans une optique équitable. Il existe de nombreuses façons d'appliquer l'approche écosystémique comme cadre de planification pour améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que le partage équitable des bénéfices dérivés de l'utilisation des ressources génétiques dans la pratique. La FAO et sa Commission s'efforcent de promouvoir cette approche dans l'alimentation et l'agriculture, comme en témoigne le Programme de travail pluriannuel de la Commission. L'adoption de cette démarche dans les divers secteurs et systèmes de production peut être encore encouragée en tirant parti des approches et outils de gestion existants.

47. À sa onzième session ordinaire, la Commission a reconnu l'importance de l'approche écosystémique dans les programmes et activités de la FAO, en particulier dans les secteurs des forêts, des pêches et de l'agriculture. Elle a par ailleurs noté que cette approche était utile pour intégrer des questions transversales telles que l'impact du changement climatique sur la biodiversité agricole. La Commission a recommandé que la FAO continue de fournir son appui aux pays, en particulier aux pays en développement, pour les aider à mettre en oeuvre l'approche écosystémique.⁵²

48. Les questions clés à aborder dans le document sur l'intégration de l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches pourraient inclure notamment: l'élaboration de principes et lignes directrices (fondés sur les principes normatifs de la CDB qui ont déjà fait l'objet d'un débat approfondi) pour une application plus cohérente de cette approche dans les secteurs en question; et l'élaboration d'un cadre stratégique pour faciliter l'application de l'approche écosystémique à la gestion de la biodiversité dans le secteur agricole, et ainsi contribuer à l'intégration de la biodiversité dans la planification nationale de l'alimentation et de l'agriculture et renforcer la coopération avec la CDB. Ce cadre proposerait notamment une gamme d'outils fondamentaux nécessaires pour la planification nationale.

⁵² CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 70.

**APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DE LA GESTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES
SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DES PÊCHES: PROCESSUS ET
CALENDRIER INDICATIFS**

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	
2010	<p>PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'APPLICATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'un rapport d'étape sur l'application de l'approche écosystémique dans tous les programmes et activités de la FAO liés à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA-13 / 2011	<p>PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'APPLICATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen du rapport d'étape sur l'application de l'approche écosystémique dans tous les programmes et activités de la FAO liés à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
2012	<p>QUESTIONS CLÉS CONCERNANT L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE</p> <p>Préparation d'un document sur les questions clés à aborder dans le rapport sur l'intégration de l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches</p> <ul style="list-style-type: none"> Groupes de travail technique intergouvernementaux: Examen des documents et formulation de recommandations dans leurs domaines d'expertise respectifs
CGRFA-14 / 2013	<p>QUESTIONS CLÉS CONCERNANT L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse et identification des questions clés à aborder à la quinzième session ordinaire de la Commission, sur l'intégration de l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches Réflexion sur la manière d'incorporer l'application de l'approche écosystémique dans l'alimentation et l'agriculture dans <i>l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>
2014	<p>QUESTIONS CLÉS CONCERNANT L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'un document sur l'intégration de l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches Groupes de travail technique intergouvernementaux: Examen des documents et formulation de recommandations dans leurs domaines d'expertise respectifs
CGRFA 15 / 2015	<p>EXAMEN DE L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DE LA GESTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DES PÊCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> État des lieux de l'intégration de l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches État des lieux de l'élaboration des politiques, y compris dans les enceintes internationales pertinentes et en particulier à la CDB, concernant l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches Examen des activités futures visant à promouvoir l'intégration de l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, y compris la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires

**COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATION INTERNATIONALES SUR L'INTÉGRATION DE
L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DE LA GESTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES
SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DES PÊCHES**

49. Pour appuyer les travaux sur l'intégration de l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, la FAO pourra souhaiter en particulier renforcer la coopération avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé;
- les réseaux et partenariats mondiaux; et
- les institutions de financement appropriées.

**VI.5 EXAMEN DE LA CONTRIBUTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE A LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE
DÉVELOPPEMENT**

50. En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission, à sa onzième session ordinaire, est convenue d'examiner la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, à sa quinzième session ordinaire.

**EXAMEN DE LA CONTRIBUTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE A LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE
DÉVELOPPEMENT: PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS**

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	
2010	
CGRFA-13 / 2011	
2012	<p>OPTIONS POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE A LA RÉALISATION DES OMD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'un document détaillant les options possibles pour l'évaluation de la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement • Groupes de travail technique intergouvernementaux de la Commission: examen des documents et formulation de recommandations concernant les modalités d'évaluation de la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement
CGRFA-14 / 2013	<p>OPTIONS POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE A LA RÉALISATION DES OMD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des options pour l'évaluation de la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

- Réflexion sur la manière d'incorporer la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

2014 PRÉPARATION DE L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE A LA RÉALISATION DES OMD

- Préparation de l'évaluation
- Groupes de travail technique intergouvernementaux: examen des évaluations et formulation de recommandations

CGRFA 15 / 2015 EXAMEN DE LA CONTRIBUTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE A LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

- Examen des évaluations et formulation à l'intention de la FAO d'orientations sur les activités futures nécessaires dans le contexte du Système des Nations Unies, y compris sur la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATION INTERNATIONALES SUR LA CONTRIBUTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE A LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

51. Pour appuyer l'évaluation de la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la FAO pourra souhaiter en particulier renforcer la coopération avec:

- d'autres organisations des Nations Unies et organisations intergouvernementales;
- les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux;
- les organisations non-gouvernementales régionales et internationales, la société civile, les organisations de producteurs et le secteur privé;
- les réseaux et partenariats mondiaux; et
- les institutions de financement appropriées.

VI.6 L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

52. En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission, à sa onzième session ordinaire, est convenue d'examiner le premier *État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* à sa seizième session ordinaire. Bien qu'elle n'ait pas précisé dans le détail la teneur de ce rapport, *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* pourrait proposer un état des lieux aussi fidèle que possible de la biodiversité dans l'agriculture et du rôle de l'agriculture dans un plus large contexte. *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* représente donc un objectif à long terme fondamental du Programme de travail pluriannuel.

53. La préparation de *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* sera une occasion unique d'intégrer la préparation des évaluations sectorielles inscrites dans le Programme de travail pluriannuel dans un processus global, afin d'élaborer un rapport exhaustif unique, et d'identifier les liens, synergies et différences possibles entre les différents secteurs. *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* pourrait aussi aborder des questions transversales, notamment la gestion de la biodiversité dans des écosystèmes agricoles complexes et l'approche écosystémique,⁵³ la contribution de la biodiversité à la nutrition⁵⁴ ainsi que la question du changement climatique et de l'agriculture,⁵⁵ qui intéressent tous les secteurs.

⁵³ CGRFA-11/07/Report paragraph 69.

⁵⁴ CGRFA-11/07/Report paragraph 35.

⁵⁵ CGRFA-11/07/Report paragraph 84.

L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE: PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	
2010	
CGRFA-13 / 2011	
2012	<p>PRÉPARATION DE L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des questions transversales clés à traiter dans le premier <i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> • Élaboration d'une proposition de structure et de contenu de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>, y compris l'intégration des évaluations sectorielles et l'analyse des questions transversales • Préparation d'une proposition de processus pour la préparation de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>, assortie d'un calendrier indicatif et d'une estimation des coûts pour déterminer les ressources extra-budgétaires nécessaires pour mener à bien la phase préparatoire • Identification des partenaires potentiels avec lesquels la FAO pourrait souhaiter coopérer pour la préparation de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> • Groupes de travail technique intergouvernementaux: Suivi des travaux préparatoires de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> et formulation de recommandations, dans leurs domaines d'expertise respectifs
CGRFA-14 / 2013	<p>PRÉPARATION DE L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des questions clés pour l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>, notamment à travers des études sur l'application de l'approche écosystémique, la contribution de la biodiversité à la nutrition et la question du changement climatique et de l'agriculture • Examen de la proposition de structure et de contenu de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>, y compris l'intégration des évaluations sectorielles et l'analyse des questions transversales • Examen du processus proposé pour la préparation de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> et identification des partenaires potentiels dont la FAO solliciterait le concours pour mener à bien cette entreprise <p>ANALYSE DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LES ACTIVITÉS FUTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les ressources disponibles au titre du Programme ordinaire de la FAO et la nécessité de faire appel à des ressources extra-budgétaires et autres pour la réalisation des activités futures
2014	<p>ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS POUR L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en chantier des rapports nationaux/régionaux • Mise en chantier des rapports des organisations internationales, y compris examen des progrès réalisés par la FAO en matière de promotion des approches interdisciplinaires de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture • Aide aux pays pour la préparation des rapports nationaux • Début de la préparation des études thématiques

- Examen des progrès accomplis dans la préparation de l'*État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*
- Groupes de travail technique intergouvernementaux de la Commission: examen des progrès de la préparation de l'*État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

CGRFA 15 / 2015	EXAMEN DES PROGRÈS DE LA PRÉPARATION DE L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE
2016	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du Projet de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> • Identification des options pour le suivi de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> • Groupes de travail technique intergouvernementaux de la Commission: Examen du Projet de l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> et formulation de recommandations sur la suite à donner
CGRFA 16 / 2016	PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE
	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des suites à donner à l'<i>État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>, y compris sous la forme possible d'un <i>Plan d'action mondial</i>

COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

54. Dans le cadre de la préparation de l'*État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, la FAO pourra souhaiter la coopération de l'ensemble du réseau international de la Commission, qui inclut de nombreuses organisations des Nations Unies et organisations internationales, les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et autres instituts de recherche internationaux, les organisations non-gouvernementales internationales, le secteur privé et les institutions de financement appropriées.

VI.7 EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

55. À sa onzième session ordinaire, la Commission a décidé qu'elle examinerait les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel à ses sessions suivantes.⁵⁶ En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission est convenue de procéder à un examen à mi-parcours à sa treizième session ordinaire, puis à nouveau à sa quinzième session ordinaire.

⁵⁶ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 90.

EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL: PROCESSUS ET CALENDRIER INDICATIFS

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	
2010	<p>EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'un rapport d'étape sur la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel • Préparation d'une évaluation périodique du Programme de travail pluriannuel, à la lumière des récentes évolutions dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris dans d'autres forums • Groupes de travail technique intergouvernementaux de la Commission: formulation de recommandations sur les progrès, l'évaluation et l'examen du Programme de travail pluriannuel
CGRFA-13 / 2011	<p>EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du rapport d'étape, réalisation d'une évaluation périodique et examen du Programme de travail pluriannuel et du Plan stratégique
2012	
CGRFA-14 / 2013	
2014	<p>EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'un rapport d'étape sur la mise en oeuvre du Programme de travail pluriannuel • Préparation d'évaluations périodiques du Programme de travail pluriannuel, à la lumière des récentes évolutions dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris dans d'autres forums • Groupes de travail technique intergouvernementaux de la Commission: formulation de recommandations sur les progrès, l'évaluation et l'examen du Programme de travail pluriannuel
CGRFA-15 / 2015	<p>EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen du rapport d'étape, réalisation d'une évaluation périodique et examen et/ou actualisation du Programme de travail pluriannuel et du Plan stratégique - Réflexion sur la suite à donner au Programme de travail 2008-2017

ANNEXE II

GLOSSAIRE DES SIGLES

CABI	Centre for Agriculture and Biosciences International
CDB	Convention sur la diversité biologique
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CGRFA	Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CIHEAM	Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes
COFO	Comité des forêts de la FAO
COP	Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ICIPE	African Insect Science for Food and Health
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
ITWG-AnGR	Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
ITWG-PGRFA	Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CIPV	Convention internationale sur la protection des végétaux
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
DPAI	Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire de la FAO
REFORGEN	Système d'information mondial de la FAO sur les ressources génétiques forestières
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales
OMS	Organisation mondiale de la santé
WIEWS	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMC	Organisation mondiale du commerce